



FOX FRANCE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2011**

*PwC Sellam, SARL, 49 - 53, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com*

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €. Siège social: 49 - 53, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris.
RCS Paris: 453 541 450 - TVA n° FR 27 453 541 450 - Siret: 453 541 450 00012 - Code APE: 6920 Z.



FOX FRANCE
FONDS COMMUN DE PLACEMENT
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement FOX FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des instruments financiers, telles que décrites dans l'annexe, ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés, ont été établis en conformité des principes, règles et méthodes comptables spécifiques applicables aux OPCVM, tels que disposés par l'arrêté du 16 décembre 2003.

*PwC Sellam, SARL, 49 - 53, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com*

Nos travaux et sondages ont notamment porté sur le respect des principes prévus par le plan comptable des OPCVM. Dans ce cadre, nous avons contrôlé l'existence et l'évaluation des instruments financiers du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, date de la signature électronique

Le Commissaire aux Comptes
PwC Sellam - Société de commissariat aux comptes

Document authentifié par signature électronique

Frédéric Sellam

PwC Sellam, SARL, 49 - 53, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris.
T: +33 (0) 1 45 62 00 82, F: +33 (0) 1 42 89 45 28, opcvm@cabinetsellam.com



FOX FRANCE

rapport

ANNUAL REPORT 2011

BILANactif

	30.12.2011	31.12.2010
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	13 935 038,70	16 096 363,61
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	13 935 038,70	16 096 363,61
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	-	-
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	-	-
Fonds d'investissement et FCC cotés	-	-
Fonds d'investissement et FCC non cotés	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Créances	8 820,00	8 250,00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 820,00	8 250,00
Comptes financiers	879 985,48	1 476 090,05
Liquidités	879 985,48	1 476 090,05
Total de l'actif	14 823 844,18	17 580 703,66

BILAN passif

	30.12.2011	31.12.2010
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	14 665 356,03	17 397 344,40
• Report à nouveau	-	-
• Régularisation du report à nouveau	-	-
• Résultat	126 173,12	65 636,42
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	14 791 529,15	17 462 980,82
Instruments financiers		
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	32 315,03	117 722,84
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	32 315,03	117 722,84
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	14 823 844,18	17 580 703,66

HORS-bilan

30.12.2011

31.12.2010

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.12.2011	31.12.2010
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	57,59
• Produits sur actions et valeurs assimilées	543 718,03	542 208,12
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
• Produits sur instruments financiers à terme	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	543 718,03	542 265,71
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
• Charges sur instruments financiers à terme	-	-
• Charges sur dettes financières	-	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	543 718,03	542 265,71
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-412 757,21	-478 459,49
Résultat net de l'exercice (L.214-9) (I - II + III - IV)	130 960,82	63 806,22
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 787,70	-1 830,20
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	126 173,12	65 636,42

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement CRC n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des opcv, modifié par le Règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005 homologué par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2005.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de bourse :

Le cours de bourse retenu est fonction de la place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse est utilisé.

Valeurs à revenu fixe :

La méthode de retenue est celle du coupon couru.

Titre d'Opevm en portefeuille

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Acquisitions temporaires de titres

Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Prêts de titres : valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'Opevm à l'issue du contrat de prêt.

Cessions temporaires de titres

Titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Titres de créances négociables

1. Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manières linéaires.

2. Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés : À leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jours avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exception : les BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue

BTAN : taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- Autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant

le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an : application d'une méthode actuarielle.
- TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
 - Autres TCN : Le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Méthode de comptabilisation

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du Fonds est effectuée en excluant les frais de négociation.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opcv) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opcv) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opcv).

Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de fonctionnement et de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion de portefeuille.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP.
- Des commissions de mouvement facturées au FCP.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème
Frais de fonctionnement et de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des Opcvm ou fonds d'investissement) Ces frais ne sont pas soumis à la TVA	Actif net	2,392% maximum TTC
Commission de surperformance	Actif net	20% de la performance au-delà du CAC 40
Commissions de mouvement : société de gestion dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	1,07% TTC maximum (hors impôt de bourse), soit 0,34% pour le dépositaire, 0,66% pour la société de gestion après la commission de la société de bourse (0,24% maximum)

Modalité de calcul de la commission de surperformance

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le CAC 40. Il est précisé que l'indice CAC 40 n'inclut pas les dividendes.

Des frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion, selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au CAC 40, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la performance du FCP au-delà du CAC 40;
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure au CAC 40, la part variable des frais de gestion sera nulle;
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au CAC 40 calculé sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative;
- dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au CAC 40 entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision.

Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures;

- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice que si sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure au CAC 40.

En cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opcvm est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Mise à jour du prospectus le 13 septembre 2011.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation intégrale des revenus.


évolution actif net

Devise	30.12.2011	31.12.2010
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	17 462 980,82	16 550 617,44
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opevm)	2 791 391,33	1 421 179,50
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opevm)	-1 732 756,10	-301 746,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	803 400,28	1 099 253,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 886 452,44	-714 933,74
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-336 822,77	-388 950,60
Différences de change	-423,06	2 172,64
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-2 440 749,73	-268 417,11
- Différence d'estimation exercice N	-2 460 076,06	-19 326,33
- Différence d'estimation exercice N-1	-19 326,33	249 090,78
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	130 960,82	63 806,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	14 791 529,15	17 462 980,82



3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	879 985,48
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	879 985,48	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Organismes de placement collectif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme à l'actif	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif	-	-	-	-
Opérations de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme au passif	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan	-	-	-	-
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		8 820,00
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Coupons à recevoir		8 820,00
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		32 315,03
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		32 315,03
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	36 835	2 791 391,33	24 293	1 732 756,10
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opcvm		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	2,39
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	3 985,26
Rétrocession de frais de gestion :	
+ Montant des frais rétrocédés à l'Opcvm	275,84
- Ventilation par Opcvm "cible" :	
- Opcvm 1	-
- Opcvm 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opcvm avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

+ Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opcvms gérés par ces entités :

- opcvms	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opcvm)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.12.2011	31.12.2010
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Régularisation du report à nouveau	-	-
Résultat	126 173,12	65 636,42
Total	126 173,12	65 636,42
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	126 173,12	65 636,42
Total	126 173,12	65 636,42
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt	-	-

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise Opvcm EUR	30.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Actif net	14 791 529,15	17 462 980,82	16 550 617,44	11 933 326,00	16 016 192,14
Nombre de parts en circulation	232 231	219 689	205 289	183 554	150 476
Valeur liquidative	63,69	79,48	80,62	65,01	106,43
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire	0,54	0,29	0,71	-0,03	-0,43

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Date de création de l'Opvcm : 13 juillet 2006.

inventairepcvm

FOX FRANCE

Valeurs mobilières

Action	PROPRE	10 330.00	222 816.10	EUR	1 51
FR0000662184	PROPRE	117 067.00	4 097.85	EUR	0.03
FR0010876813	PROPRE	84 400.00	207 024.00	EUR	1.40
FR00007317613	PROPRE	27 550.00	139 127.50	EUR	0.94
BE0946620946	PROPRE	40 000.00	239 600.00	EUR	1.62
FR0000031122	PROPRE	52 000.00	206 596.00	EUR	1.40
FR0000052292	PROPRE	960.00	22 136.00	EUR	1.50
FR0000120321	PROPRE	7 375.00	565 162.50	EUR	4.02
FR0000120560	PROPRE	4 800.00	245 084.00	EUR	1.73
FR0000125685	PROPRE	7 940.00	516 735.20	EUR	3.49
FR0000125486	PROPRE	6 500.00	219 440.00	EUR	1.48
FR0000125007	PROPRE	15 400.00	466 941.00	EUR	3.09
FR0000124141	PROPRE	64 000.00	542 016.00	EUR	3.66
FR0000121881	PROPRE	70 000.00	222 670.00	EUR	1.51
FR0000121709	PROPRE	3 700.00	215 044.00	EUR	1.45
FR0000121667	PROPRE	10 050.00	548 227.50	EUR	3.71
FR0000120644	PROPRE	10 700.00	519 699.00	EUR	3.51
FR0000120578	PROPRE	13 250.00	751 937.50	EUR	5.08
NL0000235190	PROPRE	18 300.00	441 945.00	EUR	2.99
LU0323134006	PROPRE	18 000.00	254 340.00	EUR	1.72
FR0010906533	PROPRE	15 100.00	287 202.00	EUR	1.94
FR0010630075	PROPRE	55 850.00	293 771.00	EUR	1.99
FR0010242311	PROPRE	27 800.00	522 640.00	EUR	3.53
FR0010220475	PROPRE	6 000.00	140 580.00	EUR	0.95
FR0010096779	PROPRE	3 800.00	245 436.00	EUR	1.46
FR0010040865	PROPRE	3 600.00	234 000.00	EUR	1.58
FR0006174348	PROPRE	6 700.00	377 210.00	EUR	2.55
FR0004037125	PROPRE	26 000.00	305 500.00	EUR	2.07
FR0000104768	PROPRE	20 500.00	516 282.50	EUR	3.49
FR0000133308	PROPRE	37 000.00	448 985.00	EUR	3.04
FR0000131104	PROPRE	19 500.00	591 835.00	EUR	4.00
FR0000130809	PROPRE	32 000.00	550 560.00	EUR	3.72
FR0000150403	PROPRE	3 160.00	291 319.80	EUR	1.97
FR0000130395	PROPRE	7 075.00	439 286.75	EUR	2.87
FR0000127771	PROPRE	35 100.00	593 892.00	EUR	4.02

FR0000120537	LAFARGE SA	PROPRE	5 550.00	150 738.00	EUR	1.02
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	23 000.00	908 500.00	EUR	6.14
FR0000037947	FIMALAC	PROPRE	9 800.00	287 140.00	EUR	1.94
Total Action				13 935 038.70		94.21
Total Valeurs mobilières				13 935 038.70		94.21
Liquidiés						
BANQUE OU ATTENTE						
	Banque EUR CIC	PROPRE		879 985.48	EUR	5.95
Total BANQUE OU ATTENTE				879 985.48		5.95
FRAIS DE GESTION						
	PrComVariableAcqu	PROPRE		3 885.26	EUR	-0.03
	PrComGestFin	PROPRE		-28 329.77	EUR	-0.19
Total FRAIS DE GESTION				-32 315.03		-0.22
Total Liquidités				847 670.45		5.73
Coupons						
Action						
FR0000120560	NEOPOST	ACHLIG	4 900.00	8 820.00	EUR	0.06
Total Action				8 820.00		0.06
Total Coupons				8 820.00		0.06
Total FOX FRANCE				14 791 529.15		100.00